

## **SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 30 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit le trente janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'YVILLE-SUR-SEINE, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. LE GALLO François, Maire.

Présents : MM GUILMOT Jean-Pierre, DECAUX Nicolas, CHERON Dominique, LARCHEVEQUE Marc, MMES BAUDIN Marie-Thérèse, BIENFAIT-LOISEL Nadine, DECHAMPS Catherine, SOMMELLA Hélène  
Étaient absents excusés : MM WEBER François, VASTEL Guillaume

Secrétaire de séance : M. GUILMOT Jean-Pierre

### **Mise en place d'une veille en cas de possible débordement de la Seine**

Le maire donne lecture de l'avis de la Préfète de Seine-Maritime qui attire l'attention des habitants riverains de la Seine sur des niveaux d'eau exceptionnellement élevés.

D'un commun accord, des membres présents, il est décidé de mettre en place une veille en cas de débordement, elle sera assurée par JP Guilmot présent sur le secteur du Port. En cas de rupture de la digue, il est convenu que les Conseillers Municipaux se téléphonent. Les numéros de téléphone sont échangés.

Une barque remise chez Marc Larchevêque est identifiée et pourra être utilisée si nécessaire.

La séance est levée à 9h 30.